L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI MATIN, 25 AVRIL.

Les invalidés et les validés.

Extrait de la séance du 6 avril.

L'ordre du jour appelle la discussion sur les conclusions du rapport relatif à l'élection de M. Cunéo d'Ornano, à Cognac.

M. Cunéo d'Ornano rappelle que la sous-commission du 2e bureau avait conclu à l'unanimité à la validation de l'élection; l'invalidation n'a été proposée par le 2e bureau qu'à la majorité d'une voix. Il est, d'ailleurs, désintéressé dans le débat, et il ne parle qu'au nom de ses électeurs auxquels il n'avait cessé de dire que le premier devoir d'un bon citoyen est de respecter les lois de son pays, même quand elles déplaisent.

On n'a pu élever contre cette élection aucun des griefs qui ont fait invalider d'autres élections.

La candidature officielle? L'arrondissement de Cognac a toujours voté, sous l'empire, pour des candidats indépendants. C'est comme candidat indépendant et démocrate que l'honorable membre a été élu.

Il est, au contraire, notoire que l'administration était sympathique à la candidature de M. Planat, son concurrent.

Des irrégularités matérielles? On n'en relève aucune.

Des dons, promesses et menaces? c'est en faveur de M. Planat que ce genre de pression a été exercé!

On disait aux électeurs que M. d'Ornano, étant de la minorité, n'obtiendrait du gouvernement aucun avantage pour l'arrondissement, tandis que M. Planat, républicain, serait influent au milieu d'une majorité républicaine. On ajoutait que M. d'Ornano n'avait à offrir que des phrases. Il avait mieux à offrir: son dévouement.

Les menaces ont succédé aux promesses; mais, ni les unes, ni les autres ne pouvaient exercer aucune influence sur les électeurs riches et éclairés de l'arrondissement de Cognac. Si la polémique a pris, de mon côté, un ton violent et peut-être excessif, ne trouve-t-elle pas son excuse dans les attaques immodérées dont les journaux de M. Planat avaient pris l'initiative. On a persisté à dire que l'empire c'était la guerre civile, alors que l'orateur ne cessait de déclarer qu'il ne voulait devoir le retour du régime qui lui est cher qu'à la libre et légale expression de la volonté nationale.

On l'a représenté comme un homme qui s'était caché sous un escalier et se cacherait sous la tribune; c'est mal le connaître. On a dit qu'il était étranger à l'arrondissement. Mais ce fait, s'il était vrai, ne prouverait-il pas qu'on a voté dans l'arrondissement pour le drapeau et non pour l'homme.

Oui, on disait, dans un placard distribué à la dernière heure, que M. d'Ornano était "un étranger envoyé pour tromper les électeurs, par un comité de factieux." C'est en réponse à de telles provocations, que M. d'Ornano, pressé par ses amis, a articulé contre M. Planat quatre faits précis, constatés par des actes publics.

M. Planat, qui, précédemment, s'était fait élire comme impérialiste, s'est retourné contre l'empire.

Il a été l'objet d'un jugement qui le condamnait à des dommages-intérêts pour s'être servi de sa qualité de député, à l'effet d'inspirer confiance à un propriétaire, pour la location d'un appartement à une fille mineure.

M. Planat a été mêlé à des affaires de marchés qu'on peut trouver véreuses, ainsi que cela résulte d'un rapport de la commission des marchés. Il est vrai que l'orateur a été, pour avoir rappelé ce fait, condamné du chef de diffamation; mais diffamation en langage juridique, ne signifie pas calomnie et mensonge.

Enfin, M. Planat a participé, pendant la Commune, à des intrigues ayant pour objet de soudoyer Dombrowski à l'effet d'obtenir la livraison d'une des portes de Paris, ce qu'on peut appeler des intrigues inavouables.

Quel est celui de ces faits qui peut être contesté?

A la suite du procès en diffamation, dont on a tiré contre M. d'Ornano un parti injuste, des agents payés par M. Planat ont répandu contre l'orateur des bruits mensongers et préjudiciables.

On a faussement prétendu que M. Martell maintenait sa candidature, pour le second tour de scrutin, ce qui constituait une véritable manœuvre, et a, en fait, égaré plus de 1,200 voix.

On a recouru à une autre manœuvre en engageant les électeurs bonapartistes à voter pour le prince Napoléon, et l'affiche contenant cette invitation sortait des presses de l'imprimeur de M. Planat. (Très bien! très bien! à droite.—Aux voix! aux voix!)

M. Dupland dit qu'il vient répondre, au nom des électeurs, d'un grand nombre de communes de l'arrondissement de Cognac, qui lui ont envoyé dernièrement leurs protestations.

La circulaire de M. d'Ornano, contenant des imputations calomnieuses, touchant à la vie privée de M. Planat, son concurrent, constitue une manœuvre, qui a vicié l'élection.

Il ne faut pas faire dégénérer les luttes électorales en lutte de pugilat. (Très bien! très bien! à gauche.)

M. d'Ornano est assigné en police correctionnelle, et il demande un délai pour prouver ses allégations. Il n'avait donc pas, à ce moment, les preuves qu'il disait avoir.

Il est incontestable que le suffrage universel a été gravement influencé par ces imputations diffamatoires, atteignant la vie privée de M. Planat.

La polémique politique de M. d'Ornano n'était pas moins violente; elle faisait appel aux passions les plus vives, et présentait, comme le programme républicain, des paroles de Bergeret ou des chefs de la Commune.

C'est ainsi qu'on a jeté le trouble dans l'arrondissement et révolutionné des populations pacifiques. L'opinion a condamné l'élection, la Chambre la condamnera à son tour. (Vifs applaudissements à gauche.)

M. Cunéo d'Ornano répond que, dans sa polémique, il a mis toutes les pièces sous les yeux du public, notamment le passage extrait du rapport de la commission des marchés.

Loin de prêcher la révolution, il n'a cessé de dire, dans toute sa campagne électorale, que, conservateur avant tout, il était loyalement soumis aux lois de son pays. (Aux voix! aux voix!)

Les conclusions du 2e bureau, mises aux voix, sont adoptées. L'élection est invalidée.

Le rapport passe en revue les dispositions légales qui viennent s'appliquer au cas soulevé par l'élection d'Abbeville, et conclut que ces dispositions autorisent à proposer la validation de l'élection.

M. Raoul Duval dit que l'adoption des conclusions du bureau pourrait avoir de graves conséquences pour notre droit public; en les adoptant, on remplacerait les garanties judiciaires par le caprice et l'omnipotence du pouvoir exécutif.

Il y a deux moyens de détruire les conséquences d'une pénalité: le premier, c'est l'amnistie, qui effacerait jusqu'à la faute; le second, c'est la réhabilitation.

M. de Douville ne se trouve ni dans l'un ni dans l'autre de ces cas. Une grâce étant intervenue, les cinq ans d'inéligibilité courent à partir du jour de la condamnation et n'expireront que le 19 avril 1876.

Si le candidat a été admis au Conseil général, c'est par suite d'une erreur évidente. Par contre, il n'a pas été admis au Conseil municipal. Le Conseil d'Etat, jugeant sans préoccupation politique et appliquant la loi a cassé son élection.

L'orateur demande donc à la Chambre de ne pas valider l'élection de Douville-Maillefeu.

M. de Douville-Maillefeu répond que son élection au Conseil municipal a été cassée par le Conseil d'Etat en violation de la loi.

Quant à son élection au Conseil général, elle a été validée par le Conseil, abstraction faite de toute préoccupation politique.

L'orateur rappelle le rôle qu'il a joué au moment de la déclaration de guerre et la discussion qu'il a eue avec le sous-préfet. C'est à la suite des provocations de ce fonctionnaire qu'est intervenue la scène qui a provoqué la condamnation par défaut.

Loin de fuir la justice, l'orateur dit qu'il n'a cessé de demander des juges; il n'a pas pu comparaître devant la Cour, étant retenu à Paris par les événements de la guerre et de la Commune.

M. Raoul Duval insiste.

M. Gambetta dit que la grâce accordée par le Président de la République comporte avec elle le maintien des droits politiques.

M. Raoul Duval demande l'avis de M. Dufaure.

M. le garde des sceaux déclare qu'il n'a pas besoin de répondre, son opinion a été déjà exprimée dans la lettre citée par le rapport.

M. Raoul Duval dit qu'il aurait voulu connaître le texte de la décision gracieuse du chef de l'Etat. Il est probable qu'elle ne mentionne que la remise de la peine.

L'orateur, en présence des opinions divergentes sur un point de droit, insiste pour que M. le garde des sceaux veuille bien faire connaître son sentiment.

M. le garde des sceaux dit qu'il a donné son opinion dans la lettre qui a été lue à la tribune, et que personne ne peut le forcer à répéter cette opinion à la tribune. (Très bien! très bien! à gauche.)

M. Raoul Duval dit que le silence de M. le garde des sceaux doit être interprété dans le sens du proverbe: Qui ne dit mot consent.

Les conclusions du rapport sont mises aux voix et adoptées.

M. le comte de Douville-Maillefeu est admis. (Applaudissements ironiques à droite.)

M. Tirard proteste contre ces applaudissements. (Bruit.)

M. le président dit que les manifestations de cette nature peuvent être considérées comme un outrage pour la majorité et déclare qu'il les réprimera. (Très bien!)

M. G. de Cassagnac dit qu'on a adressé le mot d'assassins aux membres de la droite.

M. le président répond qu'il aurait énergiquement réprimé une semblable interruption, si elle était arrivée jusqu'à lui.

M. Raoul Duval dit qu'il n'a pas non plus entendu l'interruption, qu'il n'aurait pas laissé sans réponse.

CELA VAUT LA PEINE D'ÊTRE CONNU.—Pendant près de 20 ans il n'y a eu aucune amélioration pour les emplâtres, si ce n'est l'emplâtre poreux de capcine de Benson, qui vient d'être découvert. La nécessité, en vérité, est la mère de l'invention. Les emplâtres poreux ordinaires agissaient trop lentement. Il fallait des jours et des semaines pour procurer le soulagement et la guérison. La découverte de la capcine a été d'une très grande valeur pour la médecine et pour le peuple c'est un incalculable trésor.

La capcine opère avec une étonnante vigueur sur les maux; elle procure un soulagement immédiat et guérit plus vite qu'aucun emplâtre, onguent ou autre liniment. La capcine est supérieure à l'électricité et plus certaine; elle attaque le mal à sa racine. Elle est purement végétale. Les emplâtres poreux de capcine de Benson ne contiennent aucun principe métallique ou minéral. Ils ne font pas d'ampoule et sont approuvés par plus de deux mille médecins et droguistes d'excellente réputation. Ils diffèrent des emplâtres poreux ordinaires en ce qu'ils procurent un soulagement immédiat et assurent une guérison prompte et positive. Prix 25 cents.

Scabury et Johnson, pharmaciens chimistes à New York.

L. GIROT,

Marchand-Tailleur,

11..........rue du Camp..........11

Grand arrivage de nouveautés d'étoffes françaises et anglaises en concurrence de prix avec les étoffes américaines.

Elégance, Qualité et Bon Goût.

M. GIROT fait sur commande des vêtements d'étoffes de premières qualités. La coupe est faite par lui et la confection, sous sa direction, par d'habiles ouvriers. Ses prix défient toute concurrence et sont strictement comptant. La vogue bien établie de M. GIROT est due à son mérite comme tailleur, et le public peut en toute confiance lui accorder son patronage, certain d'avance qu'il remplira toute commande comme par le passé, avec soin et promptitude et garantissant satisfaction. 18nov75—1an

NERVOUS EXHAUSTION.—(Epuisement nerveux)—Essai comprenant une série de lectures faites au Musée d'Anatomie de Kahn, à New-York, sur la cause et la guérison du déclin prématuré, indiquant comment on peut, infailliblement, recouvrer la santé, présentant, clairement, les obstacles au mariage, donnant le traitement de la faiblesse du corps et de celle qui provient des nerfs. L'ouvrage est le fruit de vingt ans d'expérience. Prix, 25 cents. S'adresser à l'auteur, le Dr L. J. KAHN, dont le cabinet et la résidence sont au No 51 East 10th street, New-York. 1avril—6m

E. BON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEUR ET Toutes sortes de Produits de l'Ouest.

Aux Magasins Bleus, Coin Vieille-Levée et Bienville,

19 juil 75—1 an Nlle-Orléans.

AVIS IMPORTANT

Aux Marchands et aux hommes d'affaires.

Si vous vous proposez de transporter ailleurs vos bureaux,
Si vous vous proposez de changer votre raison sociale,
Si vous voulez que vos ordres soient remplis promptement,
Si vous voulez un travail propre et bien fait,
Si vous tenez au bon marché,

PRINTING EUREKA OFFICE

J'ai un assortiment complet de caractères neufs et de presses de tout genre. Etant imprimeur de profession et remplissant vos ordres depuis douze ans, je sais que vous serez parfaitement satisfaits.

A. M. MILLER, Propriétaire.

27jan—3m

La merveilleuse Mme Anna.

QU'EST-CE que l'avenir! qu'est-ce que le passé! qu'est-ce que nous! quel fluide magique nous environne et nous cache les choses qu'il nous importe le plus de connaître!

Madame Anna, dont le nom seul est une garantie, donne ses consultations sur toutes les choses de la vie: bonheur, santé, maladie, affaires, mariages, billets de loterie, etc., elle révèle les mystères les plus cachés.

Office: rue Delord 214, entre Baronne et Carondelet. Heures: depuis 9 heures du matin jusqu'à 6 du soir.

16nov—1an.

Mechanics' and Traders' Bank.

Nouvelle-Orléans, 12 avril 1876.

TRAITES à vue et à 60 jours vue sur Londres, Paris et New-York en sommes à la convenance des acheteurs.

MOSES HARRIS, Caissier.

12 avril—1m.

A la propagation de la langue française en Louisiane.

Semaine Littéraire de la Nlle-Orléans, composée de romans inédits.

J'ai l'honneur d'annoncer aux amis de la langue française que je vais m'occuper de la création de la SEMAINE LITTÉRAIRE dont il a été déjà parlé. Les ouvrages qui la composeront seront dignes d'être accueillis dans toutes les familles. Elle offrira, pour premier roman:

Les Filles de Monte Christo.

Ce sera, en même temps, un ouvrage nouveau—une continuation de celui dont je prends en partie le titre,—et la fin de plusieurs personnages qu'a laissés en suspens le célèbre conteur qui n'est plus.

Je vais recueillir, en personne, des abonnements de six mois, et, dès que j'en aurai réuni un nombre raisonnable, je commencerai ma publication.

2 avril—1m Dr C. TESTUT.

Chaussures.

AU PROGRÈS.

ERNEST CABAUD,

Au No 68 de la rue Royale,

MANUFACTURES DE CHAUSSURES VISSÉES.

Victoires remportées à la dernière EXPOSITION.

MÉDAILLE D'ARGENT POUR LA CHAUSSURE LA PLUS ÉLÉGANTE—DIPLÔME POUR LA MEILLEURE FABRICATION DE CHAUSSURES VISSÉES—DIPLÔME POUR LA MEILLEURE MACHINE À VISSER LA CHAUSSURE.

PAR le moyen de cette nouvelle machine, Mr CABAUD peut donc fabriquer des Bottes, Bottines et Souliers et le met à même de remplir les ordres rapidement à des prix réduits.

Guêtres à dessus en peau de chevreau maroquin, ou peau de veau, à $4 50.
Guêtres unies, en maroquin, ou peau de veau, à $4 00.

Bottes et Souliers de tous les genres au plus bas prix possible.

L'établissement n'emploie que la peau de veau et le maroquin français de la meilleure qualité.

MAGASIN DE GROS ET DÉTAIL.
No. 68 rue ROYALE.

13 mai—1an

Fabrique à vapeur de Chaussures à vis.

GROS ET DÉTAIL.

P. PAVIA,

FABRICANT de chaussures à vis en tous genres, garanties imperméables et indévissables. Mes prix sont tellement modérés que je défie, à égal matériel, la concurrence du Nord ou du Sud. Chaussures de 1ère classe depuis $36.00 par douzaine.

Fabrique et Magasin 153 rue Royale, près St-Pierre.
Branche: 20, rue St-Charles, près Canal.

Les ordres de la ville ainsi que ceux de la campagne sont promptement exécutés 2nov—

ANT. CARRIERE, E. L. CARRIERE. O. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE.

A. Carrière & Sons,

Négociants-Commissionnaires,

ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

7sept—1an

BLACKMAR & FINNEY
174 CANAL ST.
OPPOSITE CHRIST CHURCH.
PIANOS, ORGANS & MUSIC

ELITE CLUB ROOM,

40..........Rue St-Louis..........40

Entre Chartres et Passage de la Bourse.

Vins fins, Liqueurs, Bière, &c.

BOISSONS A 10 CENTS LE VERRE.

19févr—1an

JOS. BRANDNER,
MARCHAND TAILLEUR,
No 34 RUE BOURBON.

A constamment en mains un bel assortiment de draps, casimirs et étoffes à gilets.

20 fév.—3 m

Le Dr. G. P. MALONEY

150..........Rue du Canal..........150

CHIRURGIEN-DENTISTE.

Ci-devant du Collège de la Pennsylvanie, élève du Collège de la Nouvelle-Orléans et dentiste du Couvent des Ursulines et de la Maison du Bon Pasteur, se charge de toutes les opérations aux plus bas prix possibles. La foire d'Etat de 1871 lui a décerné une médaille pour les meilleurs rateliers artificiels. 22nov—

MEUBLES! MEUBLES!

Vente pour liquidation.

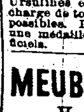

CHARLES RAYMOND, Marchand de Meubles, au No 51, rue Royale, coin Bienville, Nouvelle-Orléans, étant obligé de se retirer des affaires pour cause de santé, OFFRE DE VENDRE SON STOCK DE MEUBLES EN GROS OU EN DÉTAIL, à des prix très modérés.

Il a en magasin de très jolis sets de Chambre à Coucher, sets de Salon et ameublements de salle à manger en

BOIS de ROSE,
BOIS d'ACAJOU,
BOIS de NOYER,
BOIS de CHÊNE et en
BOIS d'IMITATIONS.

Aussi, un joli assortiment de Meubles Ordinaires qu'il vendra aux prix les plus réduits.

Ceux qui désirent se meubler peuvent venir au No 51 rue Royale, coin Bienville, où ils verront le stock et seront convaincus que les prix sont très réduits et raisonnables. 11 octobre—1an

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre de l'Opéra.

GRANDE REPRÉSENTATION PAR

l'Association Dramatique Orléanaise

Au bénéfice des PETITES SŒURS DES PAUVRES,

Dimanche, 7 mai 1876.

LES PAUVRES DE PARIS.

Drame en sept actes par E. Brisbarre et E. Nus.

La représentation a lieu sous les auspices des dames dont les noms suivent:

Mmes A. Chiapella, John G. Gaines, A. H. Isaacson, Ths. J. Semmes, D. A. Chaffraix, Ths. Simms, John Glynn jr., Jules Aldigé, Ch. Lafitte, Christian Honold, N. Dufour, D. Morgan, J. L. Bayne, Alex. Bonneval, Geo. Binder, C. E. Girardey, E. J. Forstall, André Darcantel, Nelville Soulé, Emile Carrière, John T. Pollock, Miles D. Musson, Célestine Soniat. 23avril—

Théâtre des Variétés.

"Le théâtre des dames."

Dernière semaine de la saison

MONTE CRISTO.

Matinées Mercredi et samedi.

Mardi soir, 25 avril—Bénéfice de Miss ADA MONK.

Mercredi, 26 avril—Bénéfice de W. F. BURROUGHS. 21 avril—

Salle Grunewald.

A la requête de plusieurs de nos concitoyens la

GRANDE TROUPE DE MUSIQUE MILITAIRE,

QUARANTE ARTISTES,

Directeur..........Mr CARL BECK,

A consenti à donner

UN GRAND CONCERT D'ADIEU

A LA SALLE GRUNEWALD,

Ce SOIR, MARDI, 25 Avril.

Admission..........Une piastre.

Pas de prix extra pour siéges réservés, qui peuvent être retenus au magasin de musique de M. Grunewald.

Les portes s'ouvrent à 7 heures; le concert commence à 8 heures.

25 avril—1 f.

Martha Washington Tea Party

au Bénéfice de

L'Asile Infant Orphan

A L'OPÉRA,

Mardi soir, 25 avril 1876.

1 Ouverture..........Guillaume Tell
2 Scène de la Cour......"La Cour Républicaine" (d'après la peinture célèbre de Huntington)
3 Musique..........Grande marche de Washington
4 Réception de Dame Washington
5 Menuet La danse du dernier siècle par 24 jeunes filles et messieurs.
6 Musique..........Pot Pourri

Le "Tea Party" commencera alors et auquel le public est cordialement invité. Des rafraîchissements seront servis à des tables qui représentent les "Treize Vieux" Etats.

Les coupons ont été commandés spécialement pour la circonstance, chez Nicoll à New York.

Les portes seront ouvertes à sept heures et demie.

Ouverture à huit heures.

On pourra se procurer des billets d'entrée chez les principaux libraires de la ville et à l'Opéra au Bureau de location lundi et mardi de 2 à 4 heures de l'après midi. 23 av—2f

Les dames directrices du Martha Washington Tea Party qui doit avoir lieu MARDI soir 25 courant à l'Opéra désirent informer le public que la rangée première des loges découvertes et celles d'avant-scène seront réservées. Les personnes qui désirent les retenir, peuvent le faire en s'adressant au magasin de musique de M. Elie, 153 rue du Canal. 23 av—2f

Martha Washington Tea Party.—La Bande de musique militaire renommée, composée de quarante musiciens, a généreusement offert ses services au Martha Washington Tea Party. Ils paraîtront dans le grand uniforme des Rifle Guard de l'Empire Allemand et joueront pendant la soirée les airs suivants:

1 Ouverture—Oberon..........Weber
2 Solo pour Cornet—Anna Polka..........Legendre, M. Ewert.
3 Grand Pot Pourri—"Musicalesche Nebelbilder"..........Ochreiner

22 av—2f

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE

Dernière semaine de la saison.

Engagement de la grande artiste, HÉLÈNE d'ESTE, et de sa troupe dramatique.

Lundi et Mardi, 24 et 25 avril—INFELICE, nouvelle pièce.
Mercredi à la matinée—LADY AUDLEY'S SECRET.
Mercredi soir, 26 avril.—DOSTING, nouveau drame.
Jeudi soir, 27 avril—MARRIED LIFE, comédie de Buckston.
Vendredi, 28 avril.—Bénéfice d'Hélène d'Este, LES ASTRAY.
Samedi à la matinée—FANCHON.
Samedi soir, 29 avril.—FLOWERS OF THE FOREST.
Dimanche, 30 avril—Dernier soir, STREETS OF NEW YORK, drame de Bourcicault.

Il se fait de grands préparatifs pour le bénéfice annuel de M. D. BIDWELL. 25avril—

FOIRE

Au profit de l'Eglise St. Antoine de Padoue,

Sous les Auspices des Dames de la Nouvelle-Orléans.

Une grande Foire, organisée par les Dames de la Nlle-Orléans au profit de l'Eglise St. Antoine de Padoue (ancienne Chapelle Obituaire), au coin des rues Conti et Remparts, sera tenue dans la Salle Grunewald, du 26 au 30 avril.

Mme CH. E. SCHMIDT, Présidente;
Mme D. A. CHAFFRAIX, Vice-Présidente;
Mme G. W. DUNBAR, Secrétaire.

26 mars—jusq 30 avril.

Jardin de Wenger

11 et 13, RUE BOURBON 11 et 13

H. WENGER, propriétaire.

C'EST la plus vaste salle de la ville. On y trouve les meilleurs journaux Européens et américains; DEUX BELLES CHAMBRES pour familles, ayant une entrée séparée. Les meilleurs vins et liqueurs. Restaurant de première classe à des prix modérés.

La célèbre BIERE MILWAUKEE (LAGER BEER) à cinq sous le verre. 13jan—1an

GYMNASE DES DAMES.

Institut callisthénique et orthodomique,

Sous la direction immédiate de MR ET MME HARRY HAMMERSLEY.

CET établissement, qui est des plus recherchés, est ouvert au No 207 de la rue du Canal. Prix pour la session, $16, dont la moitié d'avance. Escompte libéral pour les membres d'une même famille. Exercices les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, de 10 à 1 heure et de 3 à 5; les MERCREDIS et les SAMEDIS SOIR, de 7 à 9 heures.

Le gymnase des messieurs—à No 103 de la rue St-Charles—est ouvert du point du jour à 9 heures et demie du soir. 24oct—1an

FETE DE MAI--COURSES

Grande Fête de Mai,

AU BÉNÉFICE DES Ecoles Allemandes--Américaines,

A L'OAKLAND RIDING PARK.

Le Dimanche et le Lundi, 30 Avril et 1er Mai, 1876.

La fête commencera à 2 heures précises; elle sera ouverte, formellement à 3 heures, par une allocution, en allemand, de Mr CHAS. F. BUCK, et par une allocution, en anglais de Mr JOS. MAGNER.

Le programme se compose de concerts et danses sur la petite plate-forme, de toute espèce de jeux populaires parmi lesquels nous citerons:

Courses de Jeunes Garçons et de Jeunes filles, Course au sac,
Le coq au pot,
Danse à la corde,
Marche parade de jeunes filles,
Course aux brouettes,
Et un grand nombre d'autres amusements.

DIMANCHE 30 AVRIL

A 5 heures P. M. grands exercices gymnastiques par les élèves des écoles, et distribution de prix.

LUNDI, 1er MAI.

De 2 à 4 heures P. M., récitations et pièces jouées par les élèves des écoles:

A 5 heures P. M.—Grande course à pied, pour toutes les personnes qui pèsent plus de 200 livres. Le prix est un objet de valeur fait expressément pour cette course.

Toute espèce de rafraîchissements à des prix modérés.

Entrée..........50 cents.

Les enfants sont admis gratis.

Tous les amis de l'éducation publique et les citoyens en général sont cordialement invités à assister à la fête.

E. PRAGST, Président.
GEO. NUNGESSER, Vice-Président.
GEO. MULLER, Secrétaire.

23 avril—Dim 23 et 30 avril.

GRANDE COURSE de MULETS

QUI SERA DONNÉE

SAMEDI, 29 AVRIL 1876.

—AU—

FAIR GROUNDS,

Sous les auspices du NEW ORLEANS CLUB,

Pour le bénéfice du Protestant Episcopal Home.

Première Course.

UN MILLE, LES DEUX MEILLEURS SUR TROIS.

Prix—Cravache montée en Argent.

ENTRÉES.

1. D. A. S. Vaught entre A. G. James' mule CHAPERONE, one thousand years old, out of Tradition by Suspicion, dam Imposition. Couleurs rouge et blanc.
2. R. Weightman entre Norman W. McColl's mule PULLBACK, two seasons old, imported "Paris" by Olympe, "I'm Uncomfortable. Couleurs bleu et rose, et écharpe blanche.
3. Atwood Violet entre Ed. Hunt's mule CANCAN, fifteen years old, by "Offenbach," out of "Grand Duchesse," dam "Hilarious." Couleurs vert et blanc.
4. J. O. Nixon, Jr., entre A. Frellsen's mule WHITE LEAGUE, two years old, by "Desparation," out of "Stern Necessity," dam Successful. Couleurs blanc et bleu.
5. C. C. Labouisse entre R. C. Hancock's mule MULE RACE, thirty days old, by "General Request," out of "Charity," dam Dangerous. Couleurs noir et blanc.
6. Gen. John G. Hazard entre Ruston Foster's mule POST TRADER, five years old, by "Belknap," out of "War Department," dam "Corrupt." Couleurs bleu et blanc.
7. Walter L. Bell entre Ed. McCall's mule CENTENNIAL, one hundred years old, by "Revolution," out of "Opportunity," dam Successful. Couleurs, casquette blanche et verte, jacket rouge et or.
8. Harrison Watt entre Ed. Violett's mule BANDIT, two years old, by "Phil Sheridan," out of "WHITE LEAGUE" dam "Lyre." Couleurs blanc et bleu, avec écharpe Nationale.
9. Henry Denègre entre George D. Kenner's mule COTTON EXCHANGE, three years old, by "Perseverance," out of "Misfortune," dam "Creditable." Couleurs rouge et rouge.
10. C. N. Welshans entre T. C. Hanna's mule DEBUTANTE, sixteen years old, out of "School," by "Accident," dam "Precocious." Couleurs blanc et bleu, écharpe rose.
11. Newton Buckner entre Robert S. Day's mule BEAU, aged, by imported "Manners," dam "stupid" out of "Society" Couleurs vin et fumée.
12. Hugh W. Brown entre Brook Doswel's mule BACHELOR, aged, out of "Procrastination," by "Timidity," dam "Happy." Couleurs gris et brun.

"Grand dam.

SECONDE COURSE.

Enjeu de Consolation.

COURSE DE DEUX MILES POUR LES MULETS BATTUS.

Prix..........Gobelet en Ferblanc.

Commissaires de la Piste.

Peter Labouisse, Chairman.

Edward Toby,	L. Arnauld,
C. J. Boarman,	Juge F. A. Munroe,
James Buckner,	W. F. Pinckard,
C. N. Welshans,	C. J. McMurdo,
	A. Le Doux.

Juges.

Col. G. A. Breaux,	John A. Morris,
N. D. Wallace,	P. O. Fazende.
	Alphonse Le Duc.

Juges des Distances.

J. Dess Hugar, Emile J. O'Brien, G. A. Williams.

COMMISSAIRES DE LA COURSE.

Dr. B. A. Pope, Chairman.

J. W. Labouisse,	Col. W. T. Vaudry,
Col. W. E. Huger,	Col. E. A. Palfrey,
Maj. W. A. Gwyn,	Juge A. Saucier,
C. W. Miltenberger,	John A. Gilmore,
Col. Ed. Ivy,	Clem. L. Walker,
J. L. Gautier,	J. C. Lawton,
J. A. Lafitte,	C. J. Lewis,
M. Isnaga,	L. H. Fairchild,
	Jas. DeBuys.

Juges du temps.

M. D. Bringer, J. K. Newman, R. W. Simmons.

Les courses auront lieu d'après les règles du Jockey Club de la Louisiane avec les poids déterminés par le Club.

PRIX D'ADMISSION AU STAND ET AU CHAMPS DE COURSE $1.

Les enfants au-dessous de quinze ans, moitié prix.

Le stand du rez-de-chaussé est réservé exclusivement aux dames et à leurs cavaliers.

Les courses commenceront à 3 h. et demie.

PHIL. BUCHANAN, Chairman.

26avril—26,29.

DIVERS.

POUR FAIRE DE BELLES RÉCOLTES EMPLOYEZ LE STERN'S RAW BONE SUPER PHOSPHATE.

LE MEILLEUR DES ENGRAIS DU SUD.

ENGRAIS DE STERN

SUPER PHOSPHATE D'OS ET OS PURS PULVÉRISÉS.

En offrant aux planteurs ces engrais bien connus et que fabrique la STERN'S FERTILIZER AND CHEMICAL MANUFACTURING COMPANY (manufacture d'engrais et de produits chimiques de Stern) nous sollicitons respectueusement votre patronage.

Le SUPER PHOSPHATE D'OS ET LES OS PURS MOULUS, dont la fabrication repose sur des principes scientifiques et qui sont précieux pour l'agriculture, sont supérieurs, sous le rapport de l'économie et de l'efficacité, à tous les agents qui servent à enrichir le sol. Nous réitérons les acheteurs aux nombreux consommateurs du Sud; ils en ont fait l'essai et les ont reconnu, à l'unanimité, comme les meilleurs engrais de l'époque.

Notre grande expérience et les facilités que nous avons nous donnent d'incontestables avantages sur tous les concurrents.

Le Dr Joseph Albrecht, dont la réputation de chimiste est bien établie, dirige la fabrication; il ne néglige rien pour faire un Super Phosphate qui rend au sol la nourriture minérale que la culture lui enlève.

C'est le premier des engrais pour la production du coton, du sucre et des céréales. Nous désirons seulement qu'on l'essaie pour qu'on le compare avec les nombreuses imitations inutiles qui se débitent ailleurs sous les noms d'engrais, de guano, &c.

Voici nos prix sur la base du comptant ou de billets acceptés en ville à satisfaction:

Super Phosphate d'os par tonneau de 2000 livres..........$65
Os purs moulus fins, par tonneau de 2000 livres..........$45

Dans des sacs de 200 livres, net.

Nous faisons un escompte de dix pour cent aux personnes qui en achètent de grandes quantités aux prix ci-dessus.

Nos facilités pour la fabrication du

NOIR ANIMAL, DES ACIDES SULFURIQUE, NITRIQUE ET MURIATIQUE SONT INCOMPARABLES.

Nous le signalons à l'attention des acheteurs.

La FABRIQUE est dans la rue des Français, près le Canal Marigny.

L'ENTREPÔT est dans la rue des Champs-Elysées, en face de la gare du chemin de fer Pontchartrain.

Pour plus de détails, s'adresser à nos bureaux,

No 14 de la rue de l'Union.

C. M. SORIA, Président.
PAUL ROBELOT, Secrétaire et Trésorier.
J. J. MEYER, Agent Général.

22janv—4m

POUR FAIRE DE BELLES RÉCOLTES EMPLOYEZ LE STERN'S RAW BONE SUPER PHOSPHATE.

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.

Le Pontchartrain Cheap Store.

Tenu par

J. A LACROIX,

Au coin des rues Français et Victoire.

BOTTES ET SOULIERS de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.

On trouvera toujours chez moi, un assortiment complet d'articles de premier ordre offerts à des prix qui défient la concurrence.

Les acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.

Ma devise est:

Ventes rapides et légers bénéfices.

21 fév 76—1an.

Somnambule.

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste; en maladies et en affaires. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur les vols. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. Par sympathie il peut guérir des tracas de famille, et les maladies incurables ou abandonnées par les docteurs; comme maladies d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes, &c. Il importe les meilleures médecines de France.—Office, 113 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne—Consultations gratuites pour les pauvres, en médecine, de 9 à 2 heures.

28mars75—1an.

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. MOULOR,

No. 53...RUE VIEILLE-LEVÉE...No. 53

(Encoignure Bienville.)

Manufacture à vapeur de: TABAC A FUMER ET A PRISER

Et Importateur de: CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES &c.

Nouvelle-Orléans.

Institution de Mlle Défrance,

Pensionnat de Demoiselles

Dirigé PAR MLLES SOUSSIGNAN ET SUZANNE LARRIEU.

Vincennes, 15 rue Montreuil, près Paris, France.

CET établissement fondé depuis 60 ans offre toutes les garanties pour l'éducation des jeunes personnes. Des cours y sont faits par des professeurs de Paris. Sous le rapport de l'instruction, l'Institution a les mêmes avantages que si elle était située dans Paris, tandis que sous le rapport de l'hygiène, elle est placée dans des conditions exceptionnelles, étant près du bois de Vincennes et entourée d'un air pur et salubre.

Pour informations et références s'adresser au rédacteur en chef de l'Abeille. 5 avril—

REMEDE INFAILLIBLE

—CONTRE LA— DYSSENTERIE.

LE remède de Mme Willoz qui est infaillible même dans les cas de dyssenterie les plus graves, vient d'être patenté récemment sous le nom de "WILLOZ DYSSENTERY REMEDY."

On peut s'en procurer au dépôt général rue Marigny, No 125 et dans les principales pharmacies de la ville. 17oct—1an.

LUMBER

BOIS de construction et de charpente.

Prix de manufacture.

MAISON FRANÇAISE. Nyvers & Hery,

No 315 Julia street, Nouveau Bassin

18juil—1an

PAS DE RÉDUCTION,

Pas de Renvoi!

Tous les Lots

Payés en plein!

OCCASION SUPERBE

DE

Faire Fortune.

—LA—

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE LA LOUISIANE

—FERA—

A L'OPERA de la Nouvelle-Orléans, Louisiane,

Le SAMEDI, 29 AVRIL 1876,

UN GRAND TIRAGE EN OR.

Gros lot - $100,000!

Un lot à chaque six billets!

3580 LOTS,

Le tout s'élevant à plus de

UN DEMI-MILLION EN OR!

Le tirage commencera positivement à Neuf Heures du matin, SAMEDI, 29 AVRIL 1876

A L'OPERA De La Nouvelle-Orléans.

Grand Concert Promenade

pour lequel les premiers artistes du pays ont été engagés et auquel chaque détenteur d'un BILLET COUPON aura droit d'ASSISTER GRATIS.

VOYEZ LE PLAN!

PLAN EXTRAORDINAIRE!

20,000 BILLETS A $50.

LISTE DES LOTS:

Un gros lot	$100,000
1 lot	50,000
1 lot	20,000
1 lot	10,000
2 lots de $5000	10,000
4 lots de $2500	10,000
20 lots de $1000	20,000
50 lots de $500	25,000
1200 lots de $100	120,000
2000 lots de $50	100,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 lots d'approximation de $200	20,000
100 lots d'approximation de $100	10,000
100 lots d'approximation de $75	7,500

TOTAL:

3580 lots (en or) s'élevant à..........$502,500

PRIX DES BILLETS:

Billet entier	50 00
Demi-billet	25 00
Dixième de billet	5 00
Vingtième de billet	2 50

En vente à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE LA LOUISIANE.

S'adresser Look Box 692, au bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

ON PEUT PAYER EN MANDATS SUR LA POSTE, POUR LETTRES ENREGISTRÉES, EN MANDATS DE COMMERCE OU EN ENVOYANT L'ARGENT PAR L'EXPRESS.

Remarquez et souvenez-vous

Qu'au grand tirage en or,

Du 29 AVRIL 1876

TOUS LES BILLETS

—SONT—

Vendus pour des greenbacks

TOUS LES LOTS

—SONT—

Payés en Or.

On demande des agents pour tous les Etats, tous les comtés, toutes les villes et tous les villages de l'Union.

On exigera d'excellentes recommandations

qui doivent invariablement accompagner les demandes d'emploi

—ADRESSÉES A LA—

Compagnie de Loterie de la Louisiane

Nouvelle-Orléans.

Toutes vos lettres auxquelles on ne répondra pas seront considérées comme équivalant à un refus.

ASSURANCES

Commercial Insurance Company of New-Orleans.

Au No 120 de la rue de la Commune.

DIXIÈME ÉTAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes de l'année, expirée le 31 mars 1876:		
Feu	$53,203 07	
Mer	6,480 75	
Rivières	57,348 44	$117,032 26
Plus—Risques non expirés le 31 mars 1875	17,200 00	$134,232 26
Payé—		
Pertes par le feu	$22,011 98	
— sur mer	36 97	
— sur les rivières	57,031 46	$79,110 41
Réfaction (rebate)	15,168 09	
Réassurances, taxes, moins loyer, dépenses casuelles, frais, profits et pertes, intérêts	28,378 03	$122,657 12
Réservé pour primes non expirées		11,575 13
ACTIF.		
Effets à recevoir	$223,938 33	
Mobilier	4,933 93	
Actions Harbour Boat	3,350 00	
Actions de banques et de compagnies d'assurances	7,637 22	
Bons de la ville	1,220 00	
En suspend	960 95	
Comptes à recouvrer	18,790 42	
En caisse	45,676 86	$306,626 50

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

L. H. OGLESBY, Président.

WALTER HUNTINGTON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé, sous serment, par devant moi, ce 31 mars 1876. EDWARD IVY, Notaire Public.

19 avril—1m

CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE ET SOCIÉTÉ DE LA VALLÉE DU MISSISSIPPI — DÉPARTEMENT AMÉRICAIN.

Bureaux dans la bâtisse de la Banque Nationale de l'Etat, au No 33 de la rue du Camp.

Hon. JEFFERSON DAVIS, Président.
CYRUS BUSSEY, Premier Vice Président.
W. C. BLACK, Second Vice-Président.
S. H. KENNEDY, Trésorier.
C. E. FENNER, Avocat.
WALTER V. CROUCH, Secrétaire.

—DIRECTEURS.—

Cyrus Bussey,	F. B. Wheelock,
W. C. Black,	Scott McGehee,
Thomas A. Adams,	Chas. G. Johnsen,
S. H. Kennedy,	Louis A. Wiltz,
J. B. Hood,	A. J. Gomila,
Adam Thomson,	W. R. Lyman,
John Chaffe,	E. C. Palmer.
C. E. Fenner.	

15 mars—1m

LOUISIANA SAVINGS BANK

—AND—

Safe Deposit Company.

Au No 51 de la rue du Camp.

CAPITAL..........$500,000

E. C. PALMER, président.
JAS. JACKSON, vice-président.

—DIRECTEURS—

ED. CONERY, FRED. WING,
J. H. KELLER, W. B. THOMAS,
DAVID WALLACE, JAS. JACKSON,
E. C. PALMER.

Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. L'institution reçoit des dépôts de cinquante cents et au delà et paie un intérêt de six pour cent. Dépôts reçus tous les soirs de six à sept heures.

12 oct 75—1 an. JOHN WALTON, caissier.

GERMANIA INSURANCE COMPANY

BUREAUX No 124 DE LA RUE DE LA COMMUNE, NLLE-ORLÉANS,

INCORPORÉE EN 1866,

ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU, DE MER ET DE RIVIÈRES;

H. ZUBERBIER, Président.
PH. W. DIELMAN, Vice-Présid.
EMIL MAIER, Secrétaire.
H. KNOTZSCH, Inspecteur.

DIRECTEURS:

J. Armbruster,	G. H. Braughn,	H. Curtius,
G. Del Bondio,	P. W. Dielmann,	L. Godchaux,
A. Gaiser,	L. Grunewald,	J. Hassinger,
G. Juergens,	J. Kohn,	J. F. Krantz,
G. L. L. Mayer,	H. Oertling,	Paul Lettelier,
H. Redwitz,	Frank Lewis,	H. Schnitz,
F. F. Theurer,	Frank Vatter,	J. J. Weckerling,
J. A. Webert,	H. Zuberbier,	F. M. Ziegler.

5 juin—1an

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

Au No. 3 de la rue Carondelet,

A côté de la banque Nationale de l'Union.

Cette compagnie incorporée en 1857, assure contre les risques de mer, de rivières et d'incendie. Elle règle et paie promptement les pertes.

A. CHIAPELLA, président.
J. M. CRAWFORD, secrétaire.

—DIRECTEURS.—

Victor Maignan,	A. R. Brousseau,
L. D. Sarpy,	A. Bonnecase,
B. Saloy,	H. Labasse,
J. Bayle,	H. Gally,
	A. Chiapella.

13févr76—1an

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION

156 rue du Canal.

OFFICIERS.

D. URQUHART, Président.
THOS. A. ADAMS, 1er Vice-Président.
THOS. A. CLARKE, 2nd. "
CHAS. J. LEEDS, 3ème. "
CHAS. KILSHAW, Trésorier.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams,	Geo. Jonas,
Thos. A. Clarke,	J. G. Gaines,
C. J. Leeds,	C. Schneider,
S. Jamison,	Carl Kohn,
A. Moulton,	T. L. Bayne,
E. A. Palfrey,	D. Urquhart.

28mars76—1an

AUGUSTE'S

Commercial Restaurant,

107..........Rue de la Douane..........107

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits.

Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

8oct75—1an

Dépôt du Bitter des Arabes,

73..........Rue DECATUR..........73

Les BITTERS ARABES sont supérieurs à tous les autres. Ils renferment des principes qui stimulent doucement et tonifient l'estomac. Ils facilitent aussi la digestion. C'est un breuvage à la fois agréable et bienfaisant qui règle et calme le système nerveux. Ce Bitter est en même temps un apéritif excellent pour les estomacs faibles et délicats, et en en faisant usage on combat efficacement la dyspepsie.

VERGNOLE, Propriétaire.

19sept—1a

Sun Mutual Insurance Company.

CAPITAL PAYÉ......$500,000.

DOUZIÈME ÉTAT ANNUEL DE L'ANNÉE 1875.

Montant des primes de l'année	$452,988 19	
Moins les risques non expirés	108,734 07	
Montant net des primes		$344,254 12
Escompte et intérêt		34,629 58
		$378,883 70
Pertes payées, réassurances et pertes non encore réglées	$143,763 80	
Dépenses générales, taxes et loyer	53,833 60	
Fonds de réserve, $10,000 et dividende sur actions, 10 pour cent	59,547 48	$257,145 08
Bénéfice net		$121,738 62
Actif de la Compagnie, au comptant sur le marché—		
Bons, actions, prêts et effets à recevoir	$421,102 43	
En caisse	162,833 10	
Primes en voie de recouvrement	40,506 24	
Total de l'actif		$625,441 77

La Direction, à une réunion qui a eu lieu le 1 janvier 1876, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve (lesquelles $10,000 provenait du montant net des primes de l'année) et payé un dividende de dix pour cent aux actionnaires, a résolu de payer au comptant un dividende de trente-cinq pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expiré le 31 décembre 1875.

JAMES I. DAY, Président.

HORACE CARPENTER, secrétaire.

DIRECTEURS POUR 1876.

Jno. G. Gaines,	Richard Flower,	J. L. Harris,
E. J. Hart,	J. Weis,	D. A. Chaffraix
Hy. Renshaw,	B. W. Taylor,	L. Alcus,
Hugh Wilson,	J. C. Morris,	Isaac L. Hass,
B. Bisooe,	James I. Day,	Scott McGehee
A. Baldwin,	Lionel C. Levy,	Geo Jonas,
Chas. Macready,	Emory Clapp,	D. Fatjo,
W. E. Seymour,	T. L. Airey,	

Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices aux conditions les plus favorables contre les risques d'incendie, de rivières et de mer. Elle règle toutes les pertes avec la plus grande libéralité et les paiements se font promptement à ses bureaux No. 53 de la rue du Camp. 25 mars au 31 déc—

Notice to Tax Payers.

THE undersigned respectfully announces to the Tax-Payers and the public in general, that he has removed his office from No 54 Exchange Alley between Bienville and Customhouse streets to No 56 same Alley. He again tenders his heartfelt thanks for the liberal patronage which has been bestowed upon him for the last twelve years, and hopes the continuance of the same.

JOHN T. DUFOUR, No 56 Exchange-Alley

Avis aux Contribuables.

LE soussigné a transporté son bureau du No 54 Passage de la Bourse, entre Bienville et Douane au No 56 même Passage. Il profite de cette occasion pour remercier sa clientèle et le public en général du bienveillant patronage qui lui a été accordé depuis dix ou douze ans. Le soussigné fera donc tous ses efforts pour continuer à donner pleine satisfaction au public en général.

JOHN T. DUFOUR, No 56 Passage de la Bourse.

1er oct—1an.

VENTES JUDICIAIRES.

Vente par le shérif de la paroisse d'Orléans à l'effet d'opérer un partage.

Eugène Gareau vs. John Meeder.

(Action en partage.)

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—Nos. 6 999—En vertu d'un ordre de vente rendu le 13 d'avril 1876 à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt (20) mai 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à l'effet d'opérer un partage, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues d'Orléans, Bourgogne, Ste Anne et des Remparts, formant l'angle des rues d'Orléans et Bourgogne et mesurant, mesure française, quarante et un pieds un pouce de face à la rue Bourgogne, quarante pieds deux pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur et façade sur la rue d'Orléans de soixante-neuf pieds.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droit, privilèges, etc.

Conditions—Un tiers du prix payable comptant et le solde à un et deux ans, en billets portant intérêt au taux de huit pour cent l'an de la date jusqu'à paiement garantis par hypothèque, avec les clauses usuelles de non aliéner, honoraires d'avocat, assurance et transfert d'icelle, &c.

EUGENE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

13avril—3t

John Schelly vs George Merz.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans No 8,[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, deux Mai 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

La goëlette "Emma Amelie" de 35 tonneaux ensemble avec ses voiles, amarres, &c., telle qu'elle se trouve aujourd'hui dans le Vieux-Bassin.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

2 avr—3t

John W. Black vs. George Berns.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 7,726—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, vingt-cinq d'avril 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

La goëlette "Bloom" ensemble avec ses voiles, amarres, &c., telle qu'elle se trouve aujourd'hui, dans le Nouveau Bassin au pied de la rue Liberté.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

25mars—3t

CARBONICO-PHOSPHATED COD LIVER OIL U.S. PATENT No 152,746.

L'ACIDE CARBONIQUE

dissout le phosphate de chaux, conserve à l'huile sa PURETÉ et sa FRAICHEUR et la rend plus AGRÉABLE et plus DIGESTIBLE.

C'est la SEULE huile phosphatée qui, à cause de sa supériorité, soit protégée par un brevet d'invention. Les AUTRES ne sont que de SIMPLES MIXTURES rancissant facilement.

A vendre par tous les droguistes.

Renseignements et ordres à A. JAS, Droguiste 103 Chartres, N. O.

Toute imitation du nom et du produit sera poursuivie. 18jan—3m

BALANCES DE FAIRBANKS

Pour Sucre et Coton.

Conformes à l'étalon des Etats-Unis.

SUCCURSALE

53 - Rue du Camp, - 53

20 oct—6m

L'Union Française.

BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.

Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs, artisans et ouvriers en tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siège de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.

Président, [illegible]

A vendre.

A VENDRE au chantier de bois de construction (rear Planing Mill and Lumber Yard), au coin des rues Calliope et Remparts:

Bois pour plancher (flooring) à $17 50 les mille pieds, [illegible]

Planches [illegible] (ceiling) à $12 00 les mille pieds [illegible]

Conditions—[illegible]

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS,

11 Rue Saint Louis, de 11 heures à 3 heures.

Toute pièce destinée à recevoir la signature du Consul doit être déposée 24 heures d'avance.

Les droits de chancellerie sont payables (en greenbacks) au moment où l'on dépose les pièces.

Conformément à l'Art. 35 de la Loi du 27 juillet 1872, sur le Recrutement de l'Armée, le Consul invite les Français âgés de 20 ans, à se faire inscrire au Consulat. Ceux qui ne le font pas sont considérés comme insoumis, et passibles de peines sévères, ainsi que leurs complices, (parents, femmes, patrons, &c.)

Les Français ne résidant pas en Louisiane, peuvent se faire inscrire dans les Agences Consulaires près desquelles ils demeurent.

Les Français résidant à Key West et à Jacksonville (Floride), ainsi que les personnes ayant des relations d'affaires avec ces deux villes et avec la France, sont invitées à faire demander au Consulat de la Nlle-Orléans les noms des résidents, soit Français, soit étrangers, susceptibles de remplir les fonctions d'Agent Consulaire dans ces localités.

Des informations sont demandées sur les personnes suivantes:

ADNOT, (Jules)—AIZIÈRE, (Jean)—allemand—BLANION, (Bertrand)—BERNARD, (Célestin Faustin)—BERNHARD, (Adam)—BERKMARK—BERTHELOT, (Léon)—BERTHELOT (Gabriel)—BOISSY, (Vincent)—BOITEL, (Mme)—BORDENAVE, (André, prêtre)—BOULANGER, (Jules) dit BAKER—BOURGEBET, (Joseph)—BROSSET, (Jean-Baptiste)—BUREAU, (Mme Vve)—CAMPAGNET—CASSAGNE, (Mathilde)—CHAUVY, (Alexandre)—CHIMM[illegible], (les époux)—COLLIGNY, (Albert Ronald de)—CORNIER, (Mme Vve)—COURGIBET, (Joseph)—DALGNEAU (Isaac)—DALLIER, (Théophile)—DANDUE, (Mme Vve)—DEBART (Edmond)—DEFRANCE, Vve, née Généreux, Egalité, Brun)—DUBOIS, (Jean)—DUCOS, (Ramon)—DUCOUIT, (les époux)—DUPOUCHEL, (Auguste)—DURANT, (Jean-Marie)—EYNARD, (Henri et Hippolyte)—FLEURIET, (Antoine)—FITTE et LANGLES—FRITZ, (Mme Vve Fleury)—GABRIEL, (Joseph-Théophile)—GACHASSIN, (Victor)—GREGOIRE, (Mme Rosalie)—GIBRAT, (George)—GONDRAN, (les époux)—GUYOT, (J. D.)—GUIBON, (Jean-François)—HESSE, (Dlle)—JACCOUD, (Maurice)—JAMBUNEAU, (Jean)—JANET, (Jean)—JARLAN, (Simon)—JEANMONEAU, (Jean)—LAMOTHE, (Pierre Lucain)—LAPEZE—LAPEYROLLERIE, (Jean)—LATOUR—LAVERGNE, (Octave, les époux)—LEVEAU, (Henri)—MAISON, (Pénault, Sophie, Euphrasie, femme de MARTIN, (Antoine et Allies, Vve, née Marie Elisabeth Dolbert)—MASSET, (Jules)—MAZEIRAC, (Philippe)—MELLIS—MILLER, (Mme)—MENISSIER, (Elphège Lecuyer)—MOURAIN, (Pierre Gustave, Charles Georges, Louis Alphonse et Henri)—NEVECH—ORIARD, (Dr)—OUSSET, (Bernard)—PAILLOT, (Alfred)—PASSETTE, (Antoine)—PAUL, (feu Louis François)—PIETRI, (Antoine)—PORCHE, (les époux)—POSTEL, (dame Eve Feyh)—POSTEL, (Georges Alfred)—PREVOST, (feu Toussaint Jean Marie Médard) ROMANETTI, (Jean-Baptiste)—REYD, (Christian)—RISBOURG, (Jean-Baptiste)—SARRON, (Mme Vve Félix)—THOUROT, (Georges)—TURQ, (Nicholas Etienne)—VENNARD, (François).

Ce 10 Mars 1876. Le Consul gérant, VICOMTE PAUL D'ABZAC

10 mars—

Louisiana Savings Bank & Safe Deposit Company of New Orleans, La.,

A la clôture des affaires du 24 mars 1876.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes		$659,856 97
Actions, bons et hypothèques		241,357 11
Propriété foncière		52,000 00
Caveau de sûreté		30,000 00
Dépenses et taxes payées		7,386 77
Dû par des banques et des banquiers éloignés		4,402 58
Change américain		137,377 93
Echange pour le Clearing House	64,936 75	
En caisse	120,125 54	185,062 29
		$1,337,883 68

PASSIF.

Capital, nouveau	$350,000 00	
Do ancien	150,000 00	500,000 00
Surplus		10,000 00
Autres profits non partagés		45,648 36
Dû à des banques et à des banquiers éloignés		100,110 50
Dépôts individuels	420,855 08	
Département des épargnes	226,449 71	
Certificats, dits "time"	34,790 00	682,124 79
		$1,337,883 68

Je certifie que le tableau qui précède est exact.

JOHN S. WALTON, Caissier.

Témoins:

EDWARD CONERY, JAMES JACKSON, J. H. KELLER, } Directeurs.

26 mars—1f

Union Française.

Rapport annuel des opérations de la Société du 1er décembre 1874 au 1er décembre 1875.

Inscription sur ses registres des personnes sollicitant du travail.

Hommes..........209
Femmes..........58—soit 267

Sur lesquelles le Bureau a placé tant en ville qu'à la campagne.

Hommes..........164
Femmes..........46—soit 210.

Divers malades se sont adressés à nous. Ils ont été visités par l'un des médecins de l'Union: Messieurs A. Landry, Hava, de Bausset, et de Villeneuve. Leurs soins ainsi que les médicaments fournis par Mr. A. Jas, pharmacien l'ont été à titre gratuit. La société offre à ces messieurs ses sincères remerciements.

Le cours d'anglais a continué à marcher régulièrement 3 fois la semaine et a été suivi par une moyenne de 12 à 15 individus.

Recettes.

En caisse le 1 décembre 1874	$ 813 80	
Collections pendant l'année	1110 85	$1924 65

Dépenses.

Bons de secours délivrés donnant droit à 203 logements et 406 repas	$ 122 35	
Secours en argent	44 90	
Aux incendiés de France	50 00	
Cours d'anglais, (professeurs)	177 00	
Employé, location du bureau	891 10	
Frais divers, annonces, imprimés	167 13	$1452 [illegible]
En caisse le 1er Décembre 1875		$ 472 17

J. B. MONDIDIER, Secrétaire

6déc—1f J.V.S.D.

VENTES A L'ENCAN

PAR PLACIDE J. SPEAR

Groceries, Vins, etc.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.—Bureaux, No. 46 de la rue Royale, MERCREDI, 26 avril 1876, à 10 heures et demie, il sera vendu,—au coin des rues Ursulines et Claiborne—le contenu de la dite grocerie, comprenant, en partie, 150 lots de grocerie de choix pour familles, vins, etc., etc.

Conditions—Comptant. 25 avril.—

PAR C. E. GIRARDEY

Le joli cottage double, en briques, Nos 208 et 210 de la rue de l'Esplanade, entre les rues Marais et Villeré.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur. Bureaux, No 31 de la rue du Camp — SAMEDI, 6 mai 1876, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera positivement vendu, à l'enchère publique—

Le joli cottage en briques, double, à étage, à mansarde, désigné par les Nos 208 et 210 de la rue de l'Esplanade, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Quartier, Marais et Villeré. Le terrain a 35 pieds 9 pouces 2 lignes de face sur 102 pieds de profondeur d'un côté, 100 pieds de profondeur de l'autre côté et 14 pieds 6 pouces au fond. Il se fait des améliorations dans le voisinage et le quartier est un des plus agréables de la ville. Des passages latéraux mènent à la maison, qui offre l'occasion d'un excellent placement.

Conditions — Le tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque spéciale sur la propriété portant les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt l'an, 5 pour cent honoraires d'avocats, transfert de police d'assurance et paiement, par l'acquéreur, des taxes de 1876, outre le montant de l'adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, par devant A. J. Villere, notaire public.

16avril—23,29, à la date.

Pour payer une hypothèque.

Le joli cottage en bois formant l'angle N. O. des rues Ursulines et Prieur.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, Bureaux, No 31 de la rue du Camp.—SAMEDI, 6 mai 1876, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, il sera positivement vendu, à l'encan, du consentement des parties—

Le joli et agréable cottage en bois formant l'angle N. O. des rues Ursulines et Prieur, dans l'îlet compris entre les rues Ursulines, Prieur, Hôpital et Johnson. Pour les dimensions du terrain, voir le plan exposé à la vente. Le voisinage est des plus charmants. Possession immédiate.

Conditions—La moitié comptant et le reste à 12 mois de crédit, ou un tiers comptant et le reste à 6 et 12 mois de crédit, à l'option de l'acheteur. Le crédit sera garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété, par toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt l'an, 5 pour cent pour honoraires d'avocat, transfert de police d'assurance et paiement par l'acquéreur, outre le montant de l'adjudication, de toutes les taxes dues et payables en 1876.

L'acte de vente pardevant A. Ducatel, Notaire public, aux frais de l'acquéreur.

16 avr 1—22, 23, 29 à la date.

HOFFMANN, MARKS & CO.

Vente régulière du mardi.

Bottes, Souliers et Brodequins, d'hommes, de dames, de demoiselles et d'enfants, des premières fabriques de l'E. [illegible]. Vente, sans aucune réserve quelconque.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.—Alex. Levy, encanteur.—MARDI, 25 avril 1876, à 10 heures et demie du matin, à leur salle d'encan, No 24 de la rue des Magasins, il sera vendu,

1200 caisses Bottes, Souliers et Brodequins formant un choix du premier commerce de la ville.

Conditions à la vente. 25 avril—

PAR S. GRINAULT.

Vente sans réserve de deux bonnes petites propriétés au Faubourg Franklin.

PAR S. GRINAULT, encanteur.—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville.—SAMEDI, 29 avril 1876, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale—

Deux lots de terre désignés par les Nos 5 et 6, [illegible] rues St-Jean-Baptiste ou Robertson, [illegible] Arts, et mesurant 32 pieds de face à la rue des Arts et 124 pieds 8 pouces de face à la rue Robertson. Ensemble une maison de deux chambres, galerie et cabinet, citerne, écurie, latrines &c.

Le lot No 6 [illegible] la profondeur du lot No [illegible] mesure 30 pieds de face à la rue Robertson [illegible] Jean Baptiste sur 100 pieds de profondeur. Ensemble une maison de deux chambres, galerie et cabinet, [illegible] latrines, &c.

[illegible]

PAR D. E. MORPHY & SON.

Foin! Foin! Foin!

PAR D. E. MORPHY & SON, [illegible] avril 1876, à [illegible] heures et demie du matin, [illegible] le compte de qui il appartiendra, au [illegible] de la rue Fulton, entre les rues Poydras et Lafayette—

100 balles foin.

Conditions comptant.

PAR O. VALETON.

Tourteaux d'huile de graines de coton.

Pour le compte de qui il appartiendra.

PAR O. VALETON, encanteur—Bureau, 55 rue des Magasins—MERCREDI, [illegible] à 10 heures du matin, il sera vendu [illegible] Nos. 93 et 95 rue des Magasins, entre Poydras et Lafayette—

600 tonneaux [illegible] d'huile de graines de coton [illegible]

Les conditions [illegible]

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

RAPPORT ANNUEL—1875.

Le Conseil d'administration arrivé au terme de la mission qui lui a été confiée, a l'honneur de présenter aux sociétaires, le résumé de ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler (28 novembre 1875.)

COMITÉ DE FINANCES.

Rapport du Trésorier.

La balance en caisse au 29 novembre 1874 était de			$ 1,002 76
Reçu depuis cette époque pour cotisations et admissions			10,813 50
Total des recettes			$ 11,816 26
A déduire pour les dépenses pendant la même période:			
Assurance de l'Asile et de son contenu	$ 46 76		
Waterworks	30 00		
Taxes de drainage	63 90		
Gardien de l'Asile	2,565 70		
Médecins	1,519 50		
Pharmaciens	1,447 51		
Collecteur (sa commission)	554 50		
Secrétaire	250 00		
Annonces et frais de bureau	159 50		
Bons de secours	2,104 50		
Fournitures, ustensiles et lingerie	196 67		
Provisions	507 43		
Réparations à l'Asile et au tombeau	225 20		
Gaz et charbon	169 80		
Inhumations	226 00		
Funérailles	522 00		$ 11,048 39
Balance en caisse le 28 novembre 1875			$ 767 87

Caisse de Bienfaisance:

Le 29 novembre 1874, la balance en caisse était de			$ 917 80
Reçu pour cotisations de membres honoraires	$ 136 00		
Net produit du Pique-Nique, (Juillet 1875)	471 58	609 58	$ 1,527 38
A déduire:			
25 admissions à $11.00	275 00		
Aux inondés de France	200 00		
Collecteur (sa commission)	8 16		483 16
Balance en caisse			$ 1,044 22

Actif de la Société:

L'Asile, ses dépendances, son contenu et ses tombeaux	$ 73,330 00
A déduire: 60 actions à $10.50.....soit	500 00
Actif net	$72,830 00

EFFECTIF DE LA SOCIÉTÉ.

Rapport du Comité d'Admission.

Le 29 novembre 1874 la société se composait de	1098 membres	
Admis depuis cette époque	106	1201 membres
Sur lesquels il faut déduire:		
Membres honoraires	18	
Démissionnaires	5	
Rapatriés en France aux frais de la société	1	
Expulsé	1	
Décédés à l'Asile	13	
Décédés à domicile	16	
Rayés aux assemblées générales	98	152
Effectif actuel		1049 membres

Classés ainsi qu'il suit:

Sociétaires exempts de cotisation	3
Membres honoraires	18
Pensionnaires à l'Asile	5
Sociétaires suspendus	14
Fils de Sociétaires	29
Veuves de sociétaires	62
Membres actifs	934 total égal 1049 membres

Comité de secours.

Le Comité a délivré pendant l'année 418 1/2 bons de secours représentant la somme de..........$2,104 50

Service médical.

Le rapport du Dr Touatre, chargé du service médical de l'Asile, constate qu'il a soigné 211 malades qui y ont séjourné 2610 journées.

Pour le 1er District, le Dr H. D'Aquin a donné ses soins à 355 malades qui ont nécessité 2096 visites.

Le Dr A. W. de Roaldès, chargé du 1er et du 4ème districts, a soigné 227 malades et a fait 974 visites.

Le service du 3ème District, qui est confié aux soins du Dr A. de Roaldès père, a soigné 164 malades qui ont nécessité 653 visites.

Le service administratif pour l'année 1876 se compose ainsi qu'il suit, d'après le procès verbal d'élection du 20 Novembre:

MM. J. Schweitzer, président, rue Royale 166.
M. Manade, vice-président, rue Vieille-Levée 89.
N. Bouvier, trésorier, rue Ste. Anne 43
J. P. Carrère, rue Peter 5 } Formant le comité de finance
L. Monnot, rue du Maine 122
J. Rivard, rue Bourgogne 150 } Formant le comité d'admis.
J. Soudain, rue d'Orléans 210.
J. Leblanc, rue Vieille Levée 265.
A. Mailhes, rue Poydras 270.
J. P. Durey, Marché Dryades 47, 49.
G. Villeneuve, rue Orléans, coin Villeré.
C. Goury, rue des Français 13. } Formant le Comité de Secours.

L'attention des Sociétaires est appelée sur les nouvelles limites adoptées pour les soins médicaux à domicile:

Pour la partie supérieure de la ville:

De la rue Jackson jusqu'à la rue d'Orléans (les deux côtés) jusqu'à la rue Broad.

Pour la partie inférieure: à partir de la rue d'Orléans jusqu'à la rue Pologne. Dans le 4eme District jusqu'à la Station des chars de la rue du Maine. 3eme District, sur la rue des Français jusqu'au Canal Marigny.

Le Conseil, en terminant ce rapport, informe les Sociétaires des nominations qu'il a faites pour cette année.

Secrétaire—L. SIMON, Encoignure Chartres et Toulouse, chez Mr Rouyer ou 275 rue Ste Anne.

Collecteur—P. P. CHABERT, 58 rue de Chartres.

Gardien de l'Asile—J. P. DUBARRY.

Médecins—Pour l'Asile, Dr J. TOUATRE.

Pour la partie supérieure de la ville—DR. A. W. de ROALDÈS, résidence, 416 Decatur. Office coin Magasins et Natchez.

Pour la partie inférieure de la ville—Dr H. D'AQUIN, 49 rue des Remparts.

Les Pharmaciens sont les mêmes que pour l'année dernière.

Par ordre du Président, J. SCHWEITZER,
Le Secrétaire L. SIMON.

Nouvelle Orléans, 23 décembre 1875

24 déc—

ETAT DE SITUATION —DE LA— STATE NATIONAL BANK

—A LA— Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane,

A la clôture des affaires, vendredi, 10 mars 1876.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,379,308 12
Bons des E. U. pour garantir la circulation		50,000 00
Autres stocks, bons et hypothèques		[illegible]
Dû par les agents de rachat et de réserve		411,348 56
Dû par d'autres banques nationales		127,657 11
Dû par des banques d'Etat et banquiers		432,775 93
Propriétés foncières, meubles et accessoires		106,097 51
Dépenses courantes et taxes payés		16,353 66
Primes payées		5,000 00
Echanges par le Clearing House	$ 289,191 32	
Billets des autres banques nationales	12,803 00	
Papier-monnaie fractionnel (y compris les nickels)	4,332 44	
Espèces	41,287 00	
Billets legal-tender	698,132 00	1,045,745 55
Fonds de rachat entre les mains du trésorier des Etats-Unis, 5 0/0 de la circulation		2,250 00
		$3,613,714 49

PASSIF.

Capital payé		$ 550,000 00
Surplus		45,000 00
Autres profits non divisés		48,238 26
Billets de la banque nationale émis		45,000 00
Dividendes non payés		9,859 31
Dépôts individuels sur lesquels des chèques peuvent être tirés	$ 2,292,211 51	
Certificats de dépôts sur demande	1,000 00	
Certificats de dépôts à terme	10,000 00	
Chèques certifiés	34,273 23	
Chèques de caissier émis	23,305 00	2,360,789 74
Dû à d'autres banques nationales		44,119 74
Dû à banques d'Etat et banquiers		210,707 44
Total		$3,613,714 49

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss:

Je, Chas. L. C. Dupuy, caissier de la Banque ci-dessus, jure solennellement que l'état de situation ci-dessus est vrai du mieux de ma connaissance,

CHAS. L. C. DUPUY, caissier.

Fait et assermenté devant moi, ce 18 mars 1876. THÉO. GUYOL, notaire.

Pour copie conforme:

W. P. BLAKEMORE, S. H. BOYD, JULIUS VAIRIN. } Directeurs.

19mars—1PP

RAPPORT ANNUEL DE LA Société de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

Pour l'année expirée le 10 janvier 1876.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE.

Etat de la Société le 11 janvier 1876.

[illegible]

Election pour l'année 1876.

[illegible]

Signal d'alarme par télégraphe.

[illegible]

Par exemple, [illegible] par la boîte No [illegible] cloches frapperont 1 coup, puis [illegible] coups, et [illegible] indiquant ainsi [illegible] l'alarme a été répété que de [illegible] secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No [illegible] cloches frapperont [illegible] coups, puis [illegible] ment après [illegible] coups, ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 48.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 15 coups [illegible] coups. Alors toutes les pompes de la ville devront se porter [illegible] la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuville.
8 Coin Carondelet et [illegible].
9 Coin Prytania et [illegible].
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin [illegible] et St-Denis.
*14 Case à pompe No 22.
15 Case à pompe No [illegible].
16 Compagnie Lafayette No 1.
17 Coin Live Oak et Prentiss.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Keller.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
29 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Case à pompe No 12.
34 Case à pompe No 1.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd. Pré[illegible].
37 Coin Race et Magasins.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Ch[illegible].
42 Case à pompe No 20, rue Thalie.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Gallienne et Nouvelle Levée.
48 Case à pompe No [illegible], rue St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Case à pompe No 15, rue Calliope.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk.
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
65 Coin Julia et Levée.
71 Pied de la rue Julia.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magazine et Girod.
*74 Coin Natchez et Tchoupitoulas.
*81 Coin Canal et Camp.
82 Case à pompe No 5 et City Hall.
83 Case à pompe No 18.
84 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
123 Coin Remparts et Poydras.
124 Case à pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Coin Commune et Rocheblave.
127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille Levée.
142 Coin St-Louis et Royale.
143 Case à pompe No 7, rue Dauphine.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pélican H. & L. No 4, rue du Basin
151 Canal et Robertson. Wood's Press.
152 Coin Bienville et Johnson.
153 Coin Derbigny et Conti.
214 Coin Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de police, Place Jackson.
216 Coin Hopital et Dauphine.
217 Case à pompe No 10, rue Dumaine.
231 Coin Trémé et Esplanade.
232 Coin Remparts et Barracks.
234 Marché Trémé et Prison de paroisse.
235 Case à pompe No 21, rue Claiborne.
236 Coin Chemin du Bayou et Claiborne.
241 Case à pompe No [illegible], Chemin du Bayou.
242 Coin St-Anne et Miro.
243 Stern's Factory, Français et Broad
252 Case Hook & Ladder No 3.
253 Case à pompe, No 9, rue Esplanade.
254 Case à pompe No [illegible], rue Victoire.
312 Station de police, rue Champs Elysées.
313 Coin Bagatelle et Esplanade.
314 Coin Bons Enfants et St-Antoine.
315 Coin Bons Enfants et Champs Elysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
412 Coin Laharpe et White, R. R. Depot.
413 Coin Amour et Espagne.
*414 Coin Poète et Urquhart.
*415 Coin Mandeville et Claiborne.
*513 Cotton Press et Levée.
514 Marché Washington.
*515 Coin Clouet et Remparts.
*612 Case à pompe No [illegible], Grands Hommes
*613 Coin Dauphine et Indépendance.
*614 Rue Poland, Station des chars.
615 Casernes des Etats-Unis.
*616 Coin Raynes et Dauphine.